

LE NORD.

EMPARONS-NOUS DU SOL.

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE
DU NORD

ST-JEROME, 7 AOUT 1890

J. J. GRIGNON
Rédacteur

AVIS PUBLIC.

M. BRUNO BEAULIEU croit qu'il est de son devoir de remercier le public pour l'encouragement qu'on a bien voulu lui donner, et en même temps il annonce à ses nombreuses pratiques qu'il vient d'agrandir son magasin pour y placer ses nouvelles Marchandises d'Épicerie, y compris la Farine, le Gru, le Son, Etc., Etc., échangeant tous les produits de la terre pour sa marchandise.

Rue de la Gare | ST-JEROME

FONDERIE DUMONTVILLE

ETABLIE EN 1877.

Fonderie, Fonte et Cuivre, et Atelier de Mécanique.

TOURNAGE, PLANAGE, TARAUDAGE, &c., &c.

EXÉCUTION DE MACHINERIES EN GENERAL.

VENTES A SACRIFICE!

Machine de Scie..... à 20 p.c. de réduction
Machine à Bardeau..... à 25 p.c. do
Machines à Moulures (Shapers).... à 20 p.c. do
Arbres de Scies..... à 20 p.c. do

GRANDE REDUCTION

Poêles à Bois de toutes sortes (stock bien assorti), afin d'en faciliter l'écoulement avant la fin de l'hiver; aussi, sur tous autres articles en magasin.

St-Jérôme, 27 Février 1890.

ALF. A. LAVIOLETTE.

S. G. LAVIOLETTE,

MARCHAND DE

Ferronneries, Peintures, Vernis.

Faïence, Poterie, Verrerie, Etc.

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes, coffres forts, aussi poêles, charbon, etc.

A l'enseigne du Godendard

RUE SAINT-GEORGES, Près du Marché

S. G. LAVIOLETTE.

ST-JEROME.

Nos Compagnies d'Assurance.

Voici les noms des principales Compagnies d'Assurance qui prennent des risques dans notre ville et dans ses environs :

CANADA LIFE, QUEEN,
ROYAL, COMMERCIAL UNION,
IMPERIAL, PHENIX.

Pertes Payées.

Parmi les pertes que ces diverses compagnies ont payées depuis quelques années, nous citerons celles dignes de mention :

St-Adèle.—H. B. Lafleur, Jos. Filiatrault, N.P.; Ste-Anne des Plaines.—Dr. D. Gaudette, Edouard Daunais, \$600 00; St. Hippolyte.—Francis Cox, \$700.00; St. Jérôme.—E. Gibault, Jérôme Latour, Joseph Coursol, L. Cousineau, A. Hamelin, J. B. Labelle, \$300; Dr de Martigny, \$450; J. Lauzon, \$500; A. Prud'homme, \$600; Frank McNamee, \$700; J. B. Gascon \$1800; C. F. Beauchemin, \$3500; Frédéric Aubin, \$4000, etc.

En un mot dans notre ville seule, les Compagnies d'Assurance mentionnées plus haut ont payé en argent plus de \$12,000 à leurs assurés qui ont subi des pertes et pas un de ceux-ci n'a eu à se plaindre, soit d'un retard soit d'une réduction. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Dr C. L. de MARTIGNY

Agent pour St. Jérôme et le district de Terrebonne.

BUREAU DES ASSURANCES SUR LA VIE

ET CONTRE LE FEU

La Royale Canadienne,

La North British & Mercantile Ins. Co.

La New-York Life Ins. Co.

La Canadienne.

RUE ST-GEORGES, Près du Marché, Bâtisse du Notaire Parent, St-Jérôme.

No 7

FEUILLETON

LA GUERRE

DES PAYSANS

1798

I

Suite

Où, habitants de Waldeghem, je vous apporte la liberté. Choisissez l'esclavage avec la haine de la République ou la liberté, la grandeur et l'indépendance avec l'amitié du peuple français. Le choix est encore libre pour vous aujourd'hui; demain il sera trop tard.

L'orateur se tut un instant pour chercher dans ses papiers, puis il reprit :

—C'en est assez pour cette fois; quiconque n'est pas aveuglé par le plus honteux fanatisme me prêtera la main, à moi, délégué du comité central, pour l'accomplissement de ma mission. Ecoutez bien ce que je vais vous dire.

Aussi longtemps que le peuple canadien n'aura pas été appelé à exprimer sa volonté souveraine par l'élection d'une municipalité nouvelle, moi, Simon Brutus, ci-devant Simon Meulemans, je réunirai en moi seul tout le pouvoir exécutif, et quiconque me résistera, à moi, envoyé de la République, sera immédiatement appréhendé et puni, selon la sentence qu'il me semblera bon de prononcer contre lui.

Et s'il arrivait qu'un soldat de la République fût blessé ou tué par quelqu'un, on fusillera à l'instant le coupable et ses complices et l'on brûlerait sa maison jusqu'aux fondements. Que s'il échappait à notre vengeance, ses parents, ses frères et sœurs, tous ses proches demeureraient responsables de son crime.

Pour commencer par ce qui m'a été expressément prescrit par l'administration centrale, j'ordonne qu'avant que personne quitte l'église, il soit procédé à l'arrestation: premièrement, de tous les jeunes gens qui, tombés à la conscription, se sont faits réfractaires, comme de lâches poltrons; en second lieu, de Jacques Dominique Torfs, prêtre et curé à Waldeghem, lequel a refusé de prêter le serment de fidélité, et a de ce chef été condamné à la déportation dans l'île d'Oléron. Au nom de la République française, je somme chacun des assistants d'aider à l'exécution de ces ordres, sous peine pour les récalcitrants d'être punis comme je viens de le dire... Maintenant à l'œuvre! et attention! Il ne s'agit pas de rire; y a-t-il un républicain ne rit jamais!

Pendant la lecture de ces ordres, Bruno, qui se trouvait auprès de l'autel de saint Sébastien, s'était approché avec précaution de chacun des conscrits et d'autres encore et leur avait parlé mystérieusement. Sans qu'on s'en aperçût, ils s'étaient massés en groupe compact, et tous frémissants, ils regardaient le curé qui priait encore agenouillé au pied de l'autel.

Simon Brutus ne voyant rien bouger dans l'église se tourna du côté de ses hommes et renouvela ses ordres en français. Il leur ordonna de procéder immédiatement à l'arrestation du prêtre.

Quelques soldats quittèrent la porte de l'église pour se diriger vers l'autel; mais au même instant, on put remarquer quelque chose d'étrange.

Une quarantaine d'hommes, Bruno en tête, montèrent lentement les mar-

ches de l'autel. Ils étaient tellement pressés les uns contre les autres que c'était comme si un mur impénétrable se fut placé devant l'autel.

Sans proférer un mot, et avec un calme mystérieux, l'une des extrémités de cette troupe se porta vers la petite porte latérale. Pendant ce temps, Bruno exhortait le curé à s'enfuir; et comme le vieillard refusait de quitter sa place et déclarait vouloir mourir, Bruno le souleva de terre par force et l'entraîna.

Simon Brutus qui devina ce qui se passait sans qu'il pût le voir, cria à ses soldats :

—Courez, courez, au nom de la loi, arrêtez ces brigands!

Mais avant que les soldats eussent pu atteindre l'autel les premiers paysans, avec une froide et calme résolution, avaient avancé leurs poitrines contre les baïonnettes qui masquaient la porte latérale. Les soldats, soit qu'ils fussent surpris d'un pareil sang-froid, soit qu'ils ne pussent se résoudre à massacrer ces hommes sans défense, ils firent plusieurs pas en arrière. L'issue était libre; les trente hommes, toujours silencieux et calmes, se trouvèrent tous ensemble dans le cimetière, et fermèrent aux soldats stupéfaits l'accès de la porte.

Soudain parut Bruno, fuyant avec curé qu'il avait arraché de l'autel.

Alors les soldats s'aperçurent de ce qui se passait; quelques-uns tirèrent sur le prêtre et sur son compagnon; d'autres plongèrent leurs baïonnettes au milieu des villageois, tuèrent un jeune paysan et en blessèrent deux.

Mais tout cela s'était fait avec la vitesse de l'éclair et tout aussi vite la foule enfermée dans l'église avait deviné que la porte latérale était libre.

Une acclamation où la joie se mêlait à l'anxiété retentit dans le temple; hommes, femmes, enfants, tous se précipitèrent en même temps d'un mouvement fébrile et s'engouffrèrent comme un torrent dans la porte latérale. Les soldats et Simon Brutus lui-même qui était accouru en entendant les coups de fusil, furent irrésistiblement poussés en avant par la foule qui, aveugle et sans conscience de la situation semblait ne point prendre garde aux armes et ne point les craindre.

Bientôt il n'y eut plus un être vivant dans l'église.

Dans le cimetière, Simon Brutus, le pistolet au poing, était furieux de dépit et de rage, et menaçait de faire fusiller le caporal chargé de garder la porte.

Dans le lointain, on voyait encore fuir quelques femmes et quelques enfants; les hommes avaient déjà disparu dans les bois.

On voyait aussi une troupe de soldats courir en tous sens du côté de l'église autour d'une maison voisine. Ils cherchaient le curé qui avait disparu en cet endroit avec son libérateur.

Enfin, lorsque ces persécutions eurent duré assez longtemps, Simon Brutus envoya un soldat rappeler ses camarades.

Ils rapportèrent la chasuble, l'étole et l'aube du curé, mais le prêtre lui-même, ils ne l'avaient pas découvert.

L'officier, toujours armé de son pistolet, se répandit de nouveau en menaces, éclata en violentes imprécations contre les soldats coupables et déclara amèrement que l'occasion de s'emparer du prêtre non assermenté et des conscrits réfractaires fût manquée.

Mais sa colère diminua peu à peu. Il dit enfin :

—Hé bien, nous verrons si vous saurez réparer ce malheur par plus de courage et de vigilance. Quatre hommes de bonne volonté! Qu'on aille chercher un chariot, une couple de chevaux, quelques tonneaux et quelques sacs. Allez! et que les autres me suivent.....

Les quatre hommes désignés se diri-

gèrent vers le village; les autres entrèrent dans l'église avec l'officier.

Une heure après un chariot attelé de deux chevaux se trouvait devant la grande porte du temple; les soldats étaient occupés à entasser dans des tonneaux ou à fourrer dans des sacs pour les charger ensuite sur la voiture les ostensoirs, les calices, les vases, les chandeliers, tous les objets en argent ou en autre métal, et qui, par conséquent avaient une valeur pécuniaire.

Quand cette opération fut terminée, l'officier fit prendre un cierge à l'autel et apposa sur la grande porte et sur la porte latérale deux seaux, au dessus desquels il écrivit en flamand, avec un morceau de craie :

Vive la République française!
Défense d'entrer sous peine de mort.

Il jeta le cierge et dit à ses soldats :

—Qu'on me suive avec le chariot; nous allons à notre auberge et nous nous reposerons un peu avant de nous venger de la menace de ces stupides paysans.

Ils quittèrent le cimetière et traversèrent une partie du village avant de prendre le chemin qui conduit au moulin.

Pas un être vivant ne se montra sur leur passage; on eût dit que le funèbre cortège cheminait à travers une immense nécropole.

II

Vers la tombée de la nuit, Simon Brutus était assis avec une dizaine de ses hommes dans une grande chambre de l'auberge de l'Aigle.

Les autres soldats s'étaient installés dans la grange et du chemin même on pouvait entendre leurs sauvages chansons et leur confuses exclamations de joie.

L'un d'eux, le fusil au bras, se promenait de haut en bas devant la porte de l'auberge; son visage était très rouge, et il était facile de voir qu'il chancelait sur ses jambes; néanmoins, il conservait une attitude grave et farouche, et regardait de tous côtés, avec force gestes comme s'il eût craint une surprise.

En ce moment apparut un paysan, sur la route qui conduisait au village. La sentinelle fixa ses yeux étincelants sur cet homme qui s'avançait à pas lents, et ramena son fusil devant la poitrine comme pour se préparer à armer le chien et à faire feu.

Le villageois, qui marchait d'un air distraité vers l'auberge ne paraissait en tout cas, pouvoir nourrir aucun mauvais dessein; il était vieux et courbé par la travail, et marchait d'un pas aussi nonchalant que s'il n'eût rien su de ce qui se passait à Waldeghem ce jour là.

—Qui vive? lui cria la sentinelle.

Le vieillard ôta son bonnet, s'inclina à plusieurs reprises et salua le soldat avec toutes sortes de gestes d'humilité.

—Je suis un bon camarade répondit le villageois et s'avançant toujours d'un pas tardif vers l'Aigle.

Le soldat grommela entre ses dents, mais il laissa pourtant le vieux paysan s'approcher. Lorsque celui-ci voulut passer pour entrer dans l'auberge, la sentinelle l'arrêta, leva sa blouse, et le tâta sur tout le corps; mais ne découvrant rien qui pût donner lieu à soupçons, il jeta un long éclat de rire en embarrassant le paysan et il le poussa dans l'auberge en disant :

—Passe, passe, imbécile, tu ferais rire un caporal de la République française.

Le paysan entra dans l'auberge, demanda une pinte de bière, alla s'asseoir près du foyer et chargea sa pipe avec autant d'indifférence appa-

rents que s'il eût appartenu à la famille du meunier.

Baas Cuylen prit les pincettes et se mit à arranger le feu; en se penchant pour ce travail, il approcha sa tête de celle du vieux paysan, et lui demanda à voix basse :

—Jean, notre curé est-il parti et sauvé?

—Parfaitement, murmura l'autre.

—Et Bruno? C'est contre lui qu'on est le plus monté.

—Parfaitement.

Le baas posa les pincettes contre la cheminée et s'éloigna du villageois.

Dans la grande salle voisine où Simon se trouvait avec ses compagnons, il régnait beaucoup plus de calme que dans la grange. A certains signes distinctifs, que portait l'habit des soldats assis autour d'une grande table, on pouvait voir que Simon Brutus n'avait admis près de lui que les chefs, y compris les caporaux.

Sur le sol, le long du mur étaient étendues quelques literies, mêlées de bottes de paille; aux murailles étaient suspendus des fusils, des sabres, des gibernes.

Simon Brutus, un bonnet rouge sur la tête, était assis au haut de la table; il avait devant lui du papier et des plumes et paraissait écrire.

Les autres, attablés devant un énorme pot, buvaient de la bière d'orge dans des pintes de grès. Chaque fois qu'ils remplissaient leur pinte à nouveau, ils y versaient un coup d'eau-de-vie.

Bien que cette boisson leur parut fade et mauvaise, on voyait à leurs visages empourprés et dans leurs yeux égarés qu'ils avaient vidé plus d'une pinte de bière.

On n'entendait naturellement que le français, car à l'exception de Simon Brutus, tous les soldats étaient des étrangers, et pas un ne parlait le flamand.

En ce moment, un sergent disait en se tournant vers Simon Brutus :

—Ah ça, citoyen commissaire, tu avoueras que ton pays natal est un maudit pays, qui n'est pas même bon à recevoir une colonie de mendiants français. Comment! nous arrivons ici pour délivrer ce peuple d'esclaves de ses tyrans; nous leur apportons la liberté, nous nous sacrifions pour leur indépendance... et pour récompense ils nous remplissent l'estomac de pommes de terre et de lait caillé! Croient-ils donc que les soldats de la République ont la jaunisse? Ce stupide aubergiste nous a dit qu'il ne savait rien de notre arrivée... Mais ce soir, citoyen commissaire? Toi qui connais la langue de ce misérable pays, tu veilleras à ce que les soldats de la République ne soient pas forcés de s'aller coucher comme des enfants avec une assiette de bouillie dans le ventre?

—J'y songeais précisément, répondit Simon en souriant, mais il est déjà tard; il n'y a pas de boucher dans le village...

—Eh bien, fais des bons, dit un autre, et si l'aubergiste ne marche pas droit, le plat de mon sabre lui apprendra à le faire...

—C'est là la moindre chose, reprit Simon Brutus; il faut que nos hommes aient à manger aussi, et je pense qu'ils extermineraient bien une couple de moutons mais qui les tuera et les préparera?

—N'est-ce que cela, s'écria un caporal. Le vieux Mucius Scévola qui est là-bas dans la grange, a été boucher dans son temps. En deux heures, il aurait abattu tous les animaux du village; mais avec ta permission, citoyen commissaire, je ne crois pas qu'à l'exception des imbéciles qui l'habitent, il y ait beaucoup de bétail dans ce chien de pays.

(A continuer)

LE NORD Journal Hebdomadaire. Publié à St-Jérôme, comté Terrebonne, par La Cie d'Imprimerie du NORD. J. JOSPEH GAIGROS, Rédacteur.

Abonnement.....\$1.00 par année " " " 50 c. pour 6 mois

ANNONCES Première insertion.....10 cts la ligne Insertions subséquentes..... 5 cts " Annonces à l'année tarifées par contrats spéciaux.

Toutes correspondances doivent être adressées :

Z. DRAPPEAU, Fermier de l'imprimerie du Nord, St Jérôme, Co. Terrebonne, P. Q.

LE NORD

SAINT-JÉROME, 7 AOUT 1890.

Echo de la Contestation.

Lundi dernier M. Nantel a fait signifier à M. Prévost, son adversaire, une contre-pétition et mise en cause, accompagnée de ses plaidoiries à la contestation. M. Prévost est appelé à répondre à son tour à toutes les accusations dont le pétitionnaire a chargé M. Nantel. Cette mise en cause ne s'est pas faite à cor et à cris comme la contestation : mais qu'on ne s'y méprenne pas. On y trouvera autre chose que du papier blanc.

Idee de Genie.

Quand M. Mercier, durant le dernier parlement, distribuait ses profusions à droite et à gauche, augmentait partout les dépenses d'administration, annonçait par le télégraphe la veille de la votation, des remises injustes de taxes, droits et frais encourus par certaines municipalités, quel conservateur, quel honnête libéral, quel national convaincu, s'il en fut jamais, ne s'est pas demandé comment la caisse provinciale pourrait jamais recouvrer d'une telle saignée ?

M. Mercier, dans son discours programme au banquet du club national, a proposé divers remèdes que les provinces sœurs ont jugés pire que le mal, comme l'augmentation du subsidé fédéral. L'accueil que ce projet a reçu a été si rebutant que personne n'a depuis soufflé mot en sa faveur.

Or la Providence ne pouvait manquer à son homme, et l'inspiration est enfin venue, portée sur les colonnes mystiques de l'Etendard.

Oyez donc comment l'Etendard propose sa merveilleuse panacée :

"L'intérêt de la dette provinciale absorbe actuellement un tiers de nos recettes. La dette a été contractée pour construire des chemins de fer, et à qui ont profité ces chemins de fer ? A la propriété particulière, au moins une partie de l'intérêt de la dette. Le moyen, ce serait la taxe directe, la taxe foncière que les municipalités prélèvent actuellement sur les contribuables et dont on leur demanderait de verser un tant pour cent au trésor provincial."

La taxe directe ! voilà le salut. O trait admirable de la servilité castorienne ! L'Etendard tend les mains et la chaîne ! M. Mercier n'a qu'à river fort.

Comme effort de savoir en affaires municipales n'est-ce pas que l'Etendard est insurpassable ?

Les municipalités, dit-il, prélèvent annuellement une taxe foncière : on ne propose pas d'augmenter cette taxe, oh ! non ! mais seulement d'en distraire un tant pour cent pour les fins du trésor provincial. Ainsi une municipalité prélève cette année \$2,000.00 à répartir comme suit : \$500.00 pour salaire du secrétaire-trésorier, \$300.00 pour éclairage, \$200 pour service d'aqueduc, \$200 pour service d'incendie, etc., en tout \$2,000.00. Le système de l'Etendard ne vise pas à l'en croire, à faire payer plus de \$2,000 aux contribuables, mais à retrancher soit du salaire du secrétaire-trésorier, soit aux fournisseurs de l'éclairage, soit aux pompiers un tant pour cent de leur dû pour les verser au trésor provincial. Cela satisferait tout le monde. Est-ce assez ingénieux ? Peut-on mieux financer ou finasser ? Il paraît équitable à l'Etendard de faire payer la dette publique à la propriété particulière parce qu'elle seule a profité de l'objet principal de cette dette, id est la construction de nos chemins de fer. Si ce principe doit prévaloir, que faut-il penser de cette politique de M. Mercier de faire remise aux municipalités de ce qu'elles doivent au fonds d'emprunt municipal pour emprunts qui n'ont profité qu'à elles seules sous forme d'améliorations purement locales ?

St-Jérôme n'a jamais rien dû au fonds municipal. A quel titre fait-on payer notre ville pour les améliorations de Sorel à qui le gouvernement a fait une remise de près de cinquante mille piastres ? Voilà la justice de l'Etendard, hypocrite et versatile comme la politique de son maître qui libère un jour les électeurs de leurs justes dettes pour leur donner la taxe directe au lendemain.

Non, pas de taxe directe aussi longtemps que le gouvernement ne songera pas à faire trêve de gaspillages et d'extravagances.

Echos du Nord

Les travaux du chemin de fer sont poussés avec vigueur depuis le dixième mille jusqu'au vingtième. Dimanche dernier, les entrepreneurs Whiteside et Gordon faisaient annoncer à la porte de l'église qu'ils avaient besoin de quelques centaines d'hommes. Malheureusement pour eux et les habitants les ouvriers se présentent rarement à cause des foins que les cultivateurs sont occupés à faire et se pressent de sauver vu les pluies fréquentes que nous avons. Il est question de faire venir des Chinois.

Les travaux du pont sur le Bras-Est marchent aussi rapidement. M. Roch Labelle en est l'entrepreneur et n'épargne rien pour faire des ouvrages de première classe. M. Labelle a pu par un heureux hasard trouver non loin du pont en construction, une magnifique carrière dont la pierre l'emporte beaucoup par la qualité et la beauté sur les plus belles carrières du Nouveau-Brunswick. M. Labelle se propose d'acheter cette carrière et d'ériger un moulin pour y travailler la pierre.

Le commerce des framboises, qui nous paraissait insignifiant autrefois prend beaucoup d'importance aujourd'hui et redoublera certainement quand nous aurons notre voie ferrée en opération.

Il est question de fermer quelques écoles parce que les parents négligent d'y envoyer leurs enfants. Ce projet va rencontrer de l'opposition, paraît-il. Si les écoles restent ouvertes, les parents devront s'efforcer d'y envoyer leurs enfants, car il est bien pénible pour les contribuables de payer des institutrices pour faire la classe à des bancs.

Le chemin de la Montagne du Sauvage a été réparé et bien réparé. Tant mieux ! pour la paroisse, tant mieux pour les intéressés et surtout pour les colons du Nord, à qui ce chemin est le plus indispensable. Une seule chose est regrettable, c'est qu'on a refusé d'y faire travailler des pauvres pères de famille, dont le seul crime est d'avoir voté contre le gouvernement Mercier. C'est un acte inqualifiable, d'autant plus qu'on a préféré donner de l'emploi à des jeunes gens, presque des enfants appartenant à des familles aisées, et à des libéraux de Ste-Agathe, n'en pouvant trouver assez dans Ste-Adèle. MM. les libéraux du comté sont étonnés de ce que toute la paroisse ne se soit pas livrée à M. Mercier, pieds et poings liés, à cause de ces \$400 qu'il mettait dans un chemin qui ne sert qu'à une trentaine d'électeurs de Ste-Adèle, tandis qu'il sert réellement à tous les colons du Nord lequel chemin par conséquent est plutôt un chemin de colonisation qu'un chemin local. Tout de même nous devons beaucoup de reconnaissance à M. Mercier qui nous a donné \$400 en 4 ans. Mais devons-nous oublier ce que le gouvernement conservateur nous accordait dans le même laps de temps ? Jetons un regard sur les octrois suivants :

Table listing various works and their costs: 16 Sept 1880 - Pour travaux le chemin de déviation de la montagne du lac Rond. \$ 50.27; 12 Août id .. 149.58; 23 Juin id .. 206.00; 8 Oct. 81 - Travaux sur le chemin de colonisation de la paroisse de Ste-Adèle.....262.69; Pr ouvrage de forge et outillage 50.74; 20 Mars 82 - Pour travaux du pont Fâché 56.50; 15 Oct. 82 - Pour le pont dans le 2ème rang Morin..... 19.00; 23 Oct Pour travaux du pont dans le 6ème rang Wexford..... 100.00; 20 Sept 83 Pour travaux dans les chemins de poste de Ste-Adèle et pour finir le pont Fâché..... 64.95; 3 juillet Pour travaux sur les chemins dans Ste-Adèle..... 117.08; 20 juin Pour travaux urgents dans la municipalité..... 292.13; 15 février 84 Chemins dans Ste-Adèle et pont Guestier, 94.97; 18 juillet Travaux au pont du 11e rang Wexford..... 100.00; 6 Sept 84 Travaux sur divers chemins dans Ste-Adèle..... 191.65; 20 Sept. 85 Pour travaux des ponts Fâché et Pelletier dans Ste-Adèle..... 110.00; Pour la montée Legault..... 600.00; Total..... \$2,459.56

Et dire que ceux qui ont le plus combattu ce même gouvernement qui nous accordait des octrois si généreux sont ceux-là qui ont mordu le plus fort dans le magot. Ce n'est pas par principe que ces hérétiques politiques étaient du côté de M. Mercier, mais dans l'espérance de toucher quelques appâts, semblables à ces requins qui suivent les bâtiments, s'occupant fort peu d'où ils viennent, où ils vont et de la cargaison qu'ils contiennent.

Je pourrais bien nommer quelques-uns de ces traitres politiques, mais je les pense assez punis par leur défaite que je me contenterai de les laisser à leur honte. Je me réserve toutefois ce droit si l'on m'attaque personnellement.

Le foin abonde partout. Les dernières pluies ont fait beaucoup de bien à l'avoine spécialement, qui souffrait beaucoup de la rouille. Les autres grains ont une belle apparence. Il y aura moins de paille que l'an dernier mais peut-être plus de grains et beaucoup plus de patates.

Le nommé Beauchamp qui a été arrêté dernièrement à Ste-Adèle pour vol, n'est pas de cette paroisse, comme aurait pu le faire croire le journal, faute d'explications. Il

venait de Québec, paraît-il, et avait passé par St-Jérôme où il avait fait une victime. On n'en connaît pas de voleurs ici, et encore moins parmi les Beauchamps qui jouissent tous d'une très bonne réputation et l'estime générale.

Dame rumeur a menti effrontément dernièrement en annonçant qu'une vingtaine de voyageurs au nombre desquels figuraient les Valiquette et Maillé, de Ste-Adèle, les Lafontaine, de S.-Jérôme, etc., s'étaient noyés sur l'Ottawa à bord d'un radeau dont on avait coupé les amarres. Il y a un gros gaillard à St-Jérôme qui prend plaisir à lancer dans le public des fausses nouvelles propres à jeter plusieurs familles dans la consternation, en annonçant des désastres sans noms. Ce sont des farces qui joueront quelque tour à ce gros punch jérémiens, s'il ne se corrige de sa mauvaise habitude.

On agite la question de construire sur la rivière du Nord un magnifique pont en fer, au bout de la montée Legault, vis-à-vis la future station du chemin de fer.

Civis.

Echo de Ste-Scholastique.

La rumeur était, ces jours derniers que notre amie Scholastique allait nous quitter pour aller sous d'autres cieux.

Vous devez comprendre la surprise générale dans notre canton, car Scholastique est une personnalité si populaire, et un type si connu, c'est une physionomie qui se détache du tableau général et dont la disparition serait certainement sentie.

Nos amis de St-Jérôme et d'ailleurs connaissent parfaitement cette femme gaillarde, à l'allure pleine de bonhomie, qui a un salut et une parole quelconque pour tout le monde et qui fait tant rire ceux qui l'approchent.

Les commères rapportaient que Scholastique nous laissait pour aller vivre à Longueuil dans quelque retraite solitaire, non loin de son ancien cure dont elle aimait tant les conseils. Des quidams disaient qu'elle avait trouvé son chemin de Damas et qu'elle allait forcer la porte d'un monastère, ayant résolu de renoncer au monde et à ses pompes pour se livrer à la pénitence et à la mortification.

Notre correspondant, connaissant son rôle de journaliste est allé interviewer la dite Scholastique et elle l'a informé officiellement qu'un moment elle avait eu l'idée de partir, mais que maintenant elle était déterminée à vivre encore et toujours au milieu de nous.

M. Léandre Chevrier, hôtelier bien connu de ce village, vient de nous dire adieu pour aller demeurer à St-Jérôme.

M. Chevrier nous quitte après un séjour d'une dizaine d'années passées au milieu de nous et il laisse un bon souvenir en même temps que de véritables amis. Il est arrivé à St Jérôme précédé d'une bonne réputation et il ne peut que réussir.

Nous lui souhaitons tous les succès espérés et nous lui assurons que son hôtel sera notre pied-à-terre quand nous irons à St Jérôme.

Avis aux amoureux et aux galants Nous avons à Ste-Scholastique un bataillon de jolies filles, aimables, on ne peut plus, pleines de talents pour la flirtation et nous n'avons à leur opposer que quatre ou cinq Roméo qui ne peuvent suffire à la tâche.

Si vous aviez du surplus à Saint-Jérôme vous pourriez profiter de cet appel. Tout le monde en serait fort aise, car la situation actuelle est fort désolante.

Dernièrement il a été question d'acheter l'ancienne tannerie le MM. Leduc et Valois, mais le projet est tombé à l'eau. C'est étrange que personne ne vienne exploiter une industrie quelconque dans cet établissement. Notre village est un centre commercial important et il y aurait moyen de faire fortune ici, d'autant plus que cet immeuble peut être acheté à vil prix de MM. Black et Locke, de Montréal.

Une autre considération, c'est que notre conseil serait disposé à voter un bonus libéral à tout industriel qui viendrait s'établir dans notre village.

Notre fanfare donne maintenant des concerts en plein air tous les dimanche soir. Pour tout jardin public nous avons les jolies pelouses du Palais de justice, cependant on nous rapporte que nos marguilliers ont l'intention de convertir en parc le terrain avoisinant le couvent et on y élèverait un kiosque pour nos musiciens.

Voilà une idée pratique et il faudrait travailler pour la faire mettre à exécution.

M. O Drouin a été nommé secrétaire-trésorier de la paroisse de St-Columban en remplacement de M. J. E. Valois qui a donné sa démission.

Le magistrat St-Julien est venu siéger au Palais de Justice vendredi dernier.

Le jeu de croquet est en honneur à Ste-Scholastique. Chaque après-midi, jeunes filles et jeunes garçons nous font assister à de véritables tournois.

Le conseil de la Société d'agriculture du Comté des Deux-Montagnes a eu une réunion au chef-lieu ces jours derniers. On y a agité la question d'un site permanent pour nos expositions et je puis dire que les délibérations ont été orageuses. Si enfin, on pouvait arriver à un résultat raisonnable !

Ste-Scholastique, 6 août, 1890.

FRED

Terrible accident à Notre-Dame

Un accident terrible a eu lieu lundi matin, vers neuf heures.

M. Jos. Lagacé, un des plus anciens et des plus fidèles employés du séminaire, en a été la victime. Morté sur le toit de l'église, il travaillait avec un compagnon à la réparation d'un des pilastres faisant face au jardin des MM. de Saint-Sulpice.

On venait justement de mettre la dernière main au travail de ce côté et s'adressant à son compagnon, un M. Beauchamp, Lagacé lui dit : Etes-vous prêt, nous allons changer l'échafaud de place.

Beaumont n'eut pas le temps de répondre, mais un cri, suivi de la chute des madriers sur lesquels se trouvait le malheureux Lagacé ne l'avertit que trop du malheur qui venait d'arriver. En effet, Lagacé venait d'être précipité sur la terrasse qui borde l'église sur la rue St-Sulpice.

Il paraîtrait que c'est un mouvement trop brusque de l'ouvrier qui a causé sa chute.

En déliant le cable de support, il aurait heurté trop violemment la fiche qui tenait les madriers, ce mouvement amena aussitôt la chute de tout l'échafaudage.

Lagacé est tombé sur la tête d'une hauteur de soixante-quinze pieds. Des personnes qui l'ont ramassé après sa chute effroyable, disent qu'il avait la tête enfouée dans le sol d'au moins seize à dix-huit pouces.

Le malheureux fut aussitôt transporté dans la sacristie Notre-Dame, où il reçut les derniers secours de la religion. Malheureusement Lagacé était sans connaissance et il mourut pendant que le curé de Notre-Dame lui donnait les secours de son ministère.

Lagacé est mort d'une fracture du crâne ; il était marié et père de 4 enfants dont il présentait le dernier au baptême il y a à peine un mois.

Le défunt était le neveu de M. Lagacé, sacristain en chef de l'église Notre-Dame.

Bazar à Ste-Therese

A trois heures, lundi après-midi, a eu lieu l'ouverture du bazar dans une des salles du collège. On est tout étonné en entrant dans la vaste salle du bazar : trapeaux, guirlandes, draperies, inscriptions, ban-

derolles décorent magnifiquement la salle ; l'harmonie la plus parfaite s'en dégage et le tout présente un aspect charmant. On se sent à l'aise et tout disposé à encourager une œuvre de charité. Les dames patronesses du bazar sont à leur poste et une foule de jolies demoiselles empressées et légères comme un essaim de papillons, voltigent déjà dans toutes les directions. Les tables sont richement garnies des objets les plus variés et les plus minimes, depuis la valeur de vingt-cinq piastres jusqu'aux prix les plus minimes.

La table de rafraîchissements mérite une mention toute spéciale ; au milieu d'une myriade de pavillons et de fleurs, ressortent les mets les plus succulents et les liqueurs les plus délicieuses. Le bazar doit se continuer toute la semaine.

Jeudi soir a lieu un grand concert, la perle et le complément du bazar ! La musique harmonieuse et caressante, les chants mélodieux auxquels se joindront deux charmantes opérettes, tout concourt pour assurer à ce bazar un succès magnifique.

Bienvenue à tous les amis de Ste-Thérèse.

Testis.

Le séminaire canadien à Rome

Le séminaire canadien à Rome, écrit le Dr Canac-Marquis, est la plus belle institution de ce genre qui existe ici. C'est une construction à trois étages, rez-de-chaussée à part il y a deux belles galeries à l'extérieur ; elles servent de promenade ; on y remarque un coquet petit jardin orné au centre d'une fontaine. La bâtisse est construite à l'épreuve du feu. Les salles du premier étage ont vingt et un pieds de hauteur et sont élégamment décorées. Le séminaire peut recevoir soixante élèves pensionnaires ; d'autre part il y a les appartements réservés aux évêques et au personnel de la maison. Chaque appartement est disposé de manière à recevoir les rayons du soleil ; disposition rigoureuse, car à Rome, où le soleil n'entre pas, c'est le médecin qui entre. La chapelle du séminaire est ornée de sept autels en marbre et de très belles peintures. Les murs en sont peints en imitation de mosaïque, dans le genre de la chapelle Sixtine. Elles produisent à l'œil un relief parfait. Les colonnes de la nef sont en granit.

Le séminaire est tout près du Quirinal, dans le quartier le plus salubre et le plus aristocratique de la ville.

A propos de Cimetières.

(Du Journal d'Hygiène)

Dans un temps où la question de salubrité publique est quasi à l'ordre du jour dans toute la province, ne convient-il pas que l'on s'occupe un peu, et même beaucoup de nos cimetières ? Le sujet en vaut certes la peine ; car, au point de vue de l'hygiène, il a une très grande importance.

Si, pour tout le monde, le cimetière est le lieu où reposent les corps de ceux qui nous sont chers, et au souvenir desquels l'affection nous rattache encore par une pensée salutaire, aux yeux de l'hygiéniste, c'est toute autre chose. Pour celui, en effet, qui n'en veut voir que le côté pur-mement physique et matériel le cimetière, c'est le champ où sont inhumés les cadavres de ceux que Dieu a condamnés à la pourriture animale, et, à la pire de toutes les pourritures, selon cette parole : corruptio optimi, pessima ; et puisque c'est dans ce champ où se trouve accumulée et entassée cette pourriture animale humaine, la pire de toutes, l'hygiéniste veut qu'elle soit éloignée du voisinage des vivants comme une chose malsaine qui peut, à un moment donné, nuire gravement à la santé et même devenir une cause de mort. De là, la nécessité d'une législation qui pourvoie à la disposition des cadavres de manière à ce que leur putréfaction ne nuise nullement à la santé de ceux qui vivent.

De tout temps, il y a eu des lois relativement aux cimetières ; et les lois nouvelles ne diffèrent pas essentiellement des lois anciennes à

ce sujet. Partout, l'esprit de la loi veut que le cadavre soit le plus possible éloigné et séparé de la société des vivants.

La sépulture en terre consiste à déposer le cadavre dans un cercueil quelconque que l'on place dans le sol à une profondeur telle qu'il soit recouvert d'au moins 4 pieds de terre.

La sépulture en caveau consiste à déposer le cadavre dans un cercueil quelconque que l'on place dans une niche en maçonnerie parfaitement cimentée; ou bien encore à déposer le cadavre dans un cercueil métallique hermétiquement clos, que l'on place sur des tablettes ou tréteaux.

En effet, le plus souvent, on les matériaux employés à la construction des niches sont de mauvaise qualité, ou bien, l'ouvrage laisse à désirer, faute d'un temps suffisant pour le bien faire, ou faute des connaissances spéciales nécessaires à ce genre de travail.

Quoi qu'il en soit de ces deux manières légales de disposer de nos morts, au moins, se conforme-t-on à la loi qui rend ces modes de sépulture obligatoires? Hélas! il nous faut bien le dire, pratiquement parlant, cette loi est une lettre morte en bien des endroits.

Nous sommes en position de dire que c'est dans nos campagnes surtout, que l'on remarque le plus cette négligence dangereuse.

En effet, dans un grand nombre de paroisses, le sondage a fait découvrir des cercueils (quelques-uns fraîchement inhumés) recouverts seulement de 20, 18, 15 et même 11 pouces de terre, et cela, non seulement dans le cimetière, mais encore dans la cave même des Églises.

Si, maintenant, nous passons aux caveaux, dits charniers privés, nous voyons bien autre chose. En beaucoup d'endroits, et ils sont nombreux, les cercueils en bois contenant les cadavres sont tout simplement déposés sur le sol ou sur la dalle du caveau; et il n'est pas rare de rencontrer les ces caveaux dont la dalle ou le sol soit souillé par les liquides putrides échappés par les fentes des cercueils.

Il y a tels charniers privés que je connais, qui ont contenu, à un moment donné, et qui contiennent peut-être encore, jusqu'à 10 et 12 cercueils empilés les uns sur les autres dont quelques-uns disloqués et souillés par les liquides qui en

étaient sortis. L'odeur dans ces caveaux était quelque chose d'indescriptible.

Aussi, n'est-il pas rare de rencontrer des familles, qui malheureusement habitent dans le voisinage de ces cimetières et de ces caveaux, se plaindre de l'odeur infecte et putride qui en provient, et, qu'à certains jours, le vent amène dans leurs demeures, odeur telle, que des personnes en ont été gravement incommodées et même indisposées.

En présence de tels faits, n'avons-nous pas raison d'attirer l'attention de tous ceux qui y sont intéressés, et de leur dire: il y a là un véritable danger, et vous ne pouvez vivre en sécurité là où existe un tel état de choses. Il s'agit pour vous non seulement d'une question de décence, car il convient que vous traitiez vos morts avec plus de respect, mais encore d'une question de vie ou de mort, puisque, à un moment donné, le mauvais état sanitaire de votre cimetière peut vous être fatal.

Il est donc du devoir de ceux qui ont en mains l'autorité nécessaire, de faire disparaître tous ces dangers en ordonnant que tous les cadavres soient inhumés conformément aux modes prescrits par la loi, et pas autrement. Au moment où le conseil provincial d'Hygiène invite toutes les municipalités à assainir villes et villages non seulement en prévision du choléra, dont l'invasion est toujours possible, mais aussi comme mesure préventive contre toute espèce de maladies contagieuses, il devient urgent d'assainir aussi les cimetières qui, sous ce rapport, peuvent laisser à désirer.

Que l'on se mette donc à l'œuvre dans l'intérêt public. Que l'on fasse une inspection minutieuse du cimetière dans chaque paroisse, et, s'il y a lieu, que l'on demande à l'autorité de fermer tel cimetière déjà plus que rempli, et que l'on dispose plus hygiéniquement des cadavres qui gisent, pour ainsi dire abandonnés et sans sépulture, sur la dalle des caveaux de familles. Ceux qui auront pris l'initiative de ces réformes sanitaires si utiles, auront bien mérité de leurs concitoyens.

Dr J. A. BEAUDRY.

Dix choses bonnes à savoir.

Sous ce titre, un journal américain publie le curieux assemblage suivant dédié aux ménagères:

- 1. Le sel fait blanchir le lait, par conséquent, en préparant des bouillies ou des sauces, il est bon de ne l'ajouter qu'à la fin de la préparation.
2. L'eau bouillante enlève la plupart des taches de fruit; versez de l'eau bouillante sur la tache, comme au travers d'une passoire, afin de ne pas mouiller plus d'étoffe qu'il n'est nécessaire.
3. Les jus de tomates mûres enlèvent l'encre et les taches de rouille du linge et des mains.
4. Une cuillerée à soupe d'essence de térébenthine, ajoutée à la lessive aide puissamment à blanchir le linge.
5. L'amidon bouilli est beaucoup amélioré par l'addition d'un peu de gomme arabique ou de blanc de baleine.
6. La cire jaune et le sel rendront propre et poli comme du verre le plus rouillé des fers à repasser. Enveloppez un morceau de cire dans un chiffon, et quand le fer sera chaud, frottez-le d'abord avec cette espèce de tampon, puis avec un papier saupoudré de sel.
7. Une solution d'onguent mercuriel dans la même quantité de pétrole, constitue le meilleur remède contre les punaises, à appliquer sur les bois de lit, ou contre les boiserie d'une chambre.
8. Le pétrole assouplit le cuir des souliers et des chaussures durcis par l'humidité, et le rend aussi flexible et mou que lorsqu'il était neuf.
9. Le pétrole fait briller comme de l'argent les ustensiles en étain; il suffit d'en verser sur un chiffon de laine et de frotter le métal avec. Le pétrole enlève aussi les taches sur les meubles.

10. L'eau de pluie froide et un peu de soude enlèvent la graisse de toutes les étoffes qui peuvent se laver.

Nouvelles générales

Québec, 4 — Le capitaine John Malcolm s'est noyé à Darien.

—C'était hier, le 251ème anniversaire de l'arrivée des premières Ursulines et sœurs de l'Hôtel-Dieu, à Québec.

—Les frégates anglaises avec le Thurst, sur lequel se trouve le prince Georges, partiront le 8 août d'Halifax pour Québec.

—La révérend mère de l'Assomption a été nommée supérieure générale et la révérende sœur Saint-George, dépositaire du couvent des Ursulines de Québec.

—Les 31 accusés de l'assaut sur l'hon. sénateur Pelletier ont été admis à caution lundi. Ils subiront leur procès aux prochaines assises criminelles à Fraser, le 20 novembre.

—A Mlle-Vaches, une compagnie anglaise a établi la plus grande scierie du Canada. Presque toute la pulpe qu'on y fabrique est consommée par les fabricants de papier qui peuvent en s'en servant produire leur papier à deux tiers de moins qu'auparavant.

OTTAWA, 4.—M. E. Shaver, contre-maître aux usines Perley et Pattie est tombé à l'eau, se cassant un poignet.

—Une rumeur vent que Mgr Labelle ait été nommé évêque du futur diocèse de St-Jérôme, que l'on tirerait des fiances des archidiocèses d'Ottawa et de Montréal. Le nouveau diocèse ferait partie de la province ecclésiastique d'Ottawa.

—Les derniers billots sciés cette année sur la Gatineau sont arrivés aux Cascades. Il y en a à peu près 35,000 dans le boom à cet endroit et on va en opérer la descente excepté 16,000 qui devront rester là pour le compte des Gilmore.

—MM. George Stewart et Thos. Livi se rendaient à l'île Kettle dans une petite embarcation, lorsqu'arrivés au milieu de la rivière, ils eurent à lutter contre une forte brise qui les empêchait d'avancer.

Après plusieurs efforts inutiles, M. Lambkin et sa femme allèrent au secours des naufragés et les retirèrent de cette position critique.

ST-HYACINTHE, 4.—Un jeune Lawrence, ferbantier chez M. Leduc, est parti pour la chasse, dimanche dernier, et n'a pas reparu. On appréhende un malheur. Des recherches ont été commencées.

Trois-Rivières, 4.—La nouvelle ligne de téléphone Bell que l'on est à construire de Trois Rivières à Québec est terminée jusqu'à Batiscan.

NOTES LOCALES

— Presque tous les journaux de la province publient la note suivante:

Une rumeur veut que Mgr Labelle ait été nommé évêque du futur diocèse de St-Jérôme, que l'on tirerait des fiances des archidiocèses de Montréal et d'Ottawa. Le nouveau diocèse ferait partie de la province ecclésiastique d'Ottawa.

Puisse cette rumeur être fondée!

— M. J. R. Cardinal, le populaire agent de la station de cette ville, est remplacé temporairement par M. Caron, ci-devant agent de station à Montebello. M. Cardinal n'est pas encore rappelé de ses fonctions et nous sommes convaincus qu'il ne le sera pas. Aucun soupçon d'infidélité ou d'inconduite quelconque ne règne contre lui. Il serait tout au plus victime d'une erreur inoffensive de comptabilité, M. Cardinal par son affabilité, sa politesse exquise, et ses qualités de fonctionnaire habile et consciencieux, s'est gagné la sympathie générale en cette ville et son départ y serait une perte vivement ressentie.

— Dimanche, lundi et mardi, nous avons eu une série d'orages de plus en plus violents. Lundi après midi, un véritable cyclone s'est abattu sur le village de Ste-Scholastique. Des toits entiers ont été ou levés, une grange a été renversée, tuant plusieurs animaux dans ses débris, les rues étaient jonchées d'arbres, surtout de saules brisés ou déracinés.

— On annonce de grandes courses à Ste-Scholastique pour mercredi prochain. Elles sont organisées par M. Corbell, hôtelier de Ste-Scholastique.

— Il y a eu porc and bean au moulin Delisle, samedi dernier. Nombre de bureaux d'affaires professionnelles et commerciales se sont formés à cette occasion.

— Le drame choisi par le cercle dramatique pour le prochain concert est "L'homme de la Forêt Noire."

Une cinquantaine d'amateurs en appétit ont pris le chemin de la campe. L'attrait de la fête n'était pas seulement de faire honneur au menu traditionnel de la drice mais surtout de visiter l'ingénieuse glissoire de M. Delisle. Qu'on s'imagine que l'an dernier et avant, M. Delisle employait quatre paires de chevaux et douze hommes pendant deux jours pour tirer de l'eau 40 cordes de billots à pulpe, et que maintenant quatre hommes seuls font le même ouvrage en une demi heure. Le nouvel appareil consiste simplement en un petit canal d'environ trois pieds cubes qui s'abouche à la tête de la chaussée où il se charge de billots qu'il va transporter, au gré des travailleurs, dans la plaine avoisinante. Rien de plaisant à voir comme la danse fantastique à laquelle se livrent les billots en se bousculant sur le sol.

— A la séance du conseil de cette ville, 21 juillet, le conseil a accepté le rapport des arbitres dans l'affaire de MM. Prevost, quant aux articles réclamés par la corporation.

M. P. Lallier a demandé par requête un canal d'égoût pour sa nouvelle propriété et la nomination d'un surintendant spécial pour la visite des lieux. Ajourné pour considération.

La compagnie de papier Holland, à la même séance, a informé le conseil qu'elle a l'intention d'ouvrir une rue de quatre-vingt pieds de largeur, qui serait la continuation en ligne droite de la rue St-George jusqu'au moulin de la compagnie. La compagnie prie en conséquence la Corporation d'aviser au moyen de faire reculer la seule maison bâtie dans le tracé projeté. M. Scott, conseiller, a été, sur résolution, député auprès de M. Scully, propriétaire de la maison, pour discuter les arrangements convenables.

A la séance du 1er courant, le secrétaire-trésorier a informé le Conseil que le rôle d'évaluation de la ville a été déposé par les examinateurs et le conseil a décidé d'en commencer l'examen, mercredi, le treize courant.

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL DU COMTE DE TERREBONNE

St-Jérôme 5 Août 1890.

ON recevra à ce bureau, jusqu'à JEUDI, le QUATRE de SEPTEMBRE prochain, des soumissions cachetées, adressées au sous-signe avec la suscription "Soumission pour Appareil de Chauffage à l'eau chaude" dans la bâtisse du Palais de Justice en la ville de St-Jérôme.

Le Conseil ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

J. E. PREVOST, Secrétaire-Trésorier.

JOS. E. PARENT

NOTAIRE | NOTARY

COMMISSAIRE DE LA COUR SUPERIEURE

RUE ST-GEORGES

ST-JEROME.

ATTENTION spéciale donnée aux INVESTISSEMENTS, au règlement et à l'administration des SUCCESSIONS et prompt reddition de comptes. Vente et achat de propriétés sur commission. Appances gratis. Toujours des TERRES, EMBLEMENTS et MAISONS A VENDRE ou A LOUER.

Argent à prêter sur billets et obligations hypothécaires.

M. PARENT ci-devant dans la maison Villeneuve, a transporté depuis le 1er mai sa résidence et ses bureaux dans la magnifique propriété qu'il a acquise de Dame William Gauthier, près du marché.

JOSEPH CAMPEAU

HOTEL DE PREMIERE CLASSE

RUE ST-JEROME - ST-JEROME

HOTEL du MARCHE

TENU PAR

Louis Corbell, RUE ST-GEORGES | ST-JEROME.

B. GOUGEON,

Marchand de Chaussures

(En face du Marché)

RUE ST-GEORGE | ST-JEROME

FORTIER & FOREST

NOTAIRES

Ste-Scholastique

Argent à prêter.

J. BELANGER,

Artiste - Photographe

RUE ST-GEORGE | ST-JEROME.

LA

BANQUE DU PEUPLE

EN FACE DU PONT ST. JEROME

Bureau ouvert pour dépôt et escompte de 10 à 3 heures, fermé à 1 P. M. le samedi. Intérêt payé sur dépôts à terme. Fraites et lettres de change achetées et vendues payables dans toutes les parties du monde.

J. A. THEBERGE

Jérôme, 20 Mai 1886.

CHS. GODMER,

MARCHAND DE

NOUVEAUTES

Rue St-Jerome

P. A. LONGPRÉ

NOTAIRE

Rue St-Jerome, bloc L'Etang,

SAINT-JEROME.

J.-B. DE CARVY

HORLOGER-BIJOUTIER,

RUE ST-JEROME | ST-JEROME

Bloc Richard, No 8.

P. F. E. PETIT

NOTAIRE

ST-JEROME

(Bloc Dr de Martigny)

R. G. GAUCHER,

MARCHAND DE

Ferronneries,

QUINCAILLERIES,

Peintures, Huiles, Vitres,

ETC., ETC.

Spécialité: La Peinture en

Caoutchouc de A. A.

WILSON.

219 & 221,

RUE SAINT-PAUL,

Coin de la Place Jacques-Cartier.

MONTREAL.

Gaucher et Telmosse

IMPORTATEURS DE

Vins, Liqueurs, Epiceries

242, 244 et 246 rue Saint-Paul

VIS-A-VIS LA RUE ST-VINCENT

Département des Provisions:

Nos. 87, 89, 91 et 93 rue des Commissaires

MONTREAL, P. Q.

12 Avril 91-a.

HOTEL BARCELO,

SAINT-JEROME.

Table de 1ère classe et repas à toute

heure.

Pension à la semaine à prix modéré.

M. BARCELO désirant abandonner les

affaires pour cause de santé, offre à vendre

ou à échanger pour propriété de ville, son

magnifique hôtel. Il y a un marché avan-

tageux à faire pour quiconque désirerait

ouvrir un magasin ou tenir un hôtel.

S'adresser sur les lieux, à Ant. Barcelo,

St-Jérôme, ou à M. Thibodeau, 1203 rue

St-Catherine, Montréal.

Orgue Eolien!

La Grande Merveille Musicale.

QU'EST-CE QU'UN ORGUE EOLIEN?

C'est d'abord un orgue avec clavier à cinq octaves, complet et parfait dans tous ses détails qui se joue avec les doigts comme un orgue ordinaire, et en a toute l'apparence. A l'intérieur de cet instrument se trouve un mécanisme automatique que l'on met en opération par le simple tirage. Toute personne alors peut jouer CORRÈGEMENT les morceaux les plus difficiles, mais le GRAND POINT surtout c'est qu'un musicien ou une personne de goût qui ne peut exécuter elle-même, peut rendre non-seulement correctement, mais ARTISTIQUEMENT, les compositions des grands maîtres, observant tous les changements de temps et les nuances de son les plus délicates.

On ne peut se faire une juste idée de cet orgue merveilleux sans l'avoir entendu. Les musiciens et le public en général sont toujours les bienvenus.

L. E. N. PRATTE

No. 1676, Rue

Notre-Dame, Montréal.

SEUL IMPORTATEUR DES

PIANOS HAZELTON FISHER DOMINION

— ET LES —

ORGUES DOMINION

Distribution de Prix 1890.

LIBRAIRIE J. B. ROLLAND & FILS

Les maisons d'éducation et MM. les Commissaires d'écoles, voudront bien se rappeler que notre librairie offre l'avantage de l'assortiment le plus complet de livres de récompenses pour les

Distribution de prix et examens

étant composé de riches collections aux formats divers, reliures et cartonnages nouveaux et des plus élégants; ainsi qu'un grand choix de LIVRES de PRIÈRES, OUVRAGES CANADIENS richement cartonnés, imagerie et articles convenables pour récompenses.

Les commandes qui nous seront transmises par la poste seront exécutées avec le plus grand soin, mais on voudra bien donner tous les renseignements possible sur le nombre des écoles, la division des classes, la quantité et la valeur des livres, etc., qu'on a l'intention de donner comme premiers, deuxième et troisième prix, etc.

LIBRAIRIE J. B. ROLLAND & FILS

6 et 14, rue Saint-Vincent,

25 J. 89 MONTREAL.

BANQUE

Ville-Marie

—AGENCE DE—

STE-THERESE.

Prête sur BILLETS, reçoit les argents en DÉPÔT quelqu'en soient le montant, paie l'INTÉRÊT sur ceux à terme, et fait en général toutes les TRANSACTIONS DE BANQUE.

Bureau ouvert de 10 h. A. M.

à 3 h. P. M.

Ferme le samedi à 1 h. P. M.

M. BOINVERT.

Gerant.

NOTE: Le bureau de la Banque Ville-

Marie, de St-Jérôme, étant transporté en

l'étude du Notaire soussigné, qui est nommé pour en régler les affaires encore pen-

dantes.

JOS. E. PARENT, N. P.,

6m 12 18 St-Jérôme

E. GIBault

MAGASIN

d'Epicerie, Vins, Liqueurs, Graies,

PROVISIONS, FERRONNERIES,

FAIENCE, CHAUSSURES, &c

COIN DES RUES

Jacques-Cartier et Dumont

(Bâtisse Hervieux.)

St-Jérôme, 7 janvier 1882

A PROPOS D'AGRICULTURE

Quelques bons conseils à propos des grandes chaleurs — Ce que deviendront les forêts des Etats-Unis avant longtemps — Une excellente recette.

Nous sommes en plein temps de canicule; la chaleur est suffocante, tout le monde cherche l'ombre, excepté le cultivateur qui s'empresse de mettre son foin ou son grain en sûreté; pour lui, c'est le temps du travail, c'est le temps de la moisson.

Me serait-il permis aujourd'hui de faire à propos de la saison tropicale que nous traversons les réflexions suivantes: Il arrive que souvent le cultivateur dans ces grandes chaleurs perde la plus grande richesse qu'il puisse posséder; je veux parler de sa santé, et cette époque de chaleur est un temps propice au développement de maladies sérieuses qui viennent le plus souvent à la suite d'un excès de travail ou d'un refroidissement subit.

Le cultivateur, autant que l'homme de métier ou de profession libérale, doit prendre de temps à autre un léger repos, bien des fois mérité; qu'il se rappelle qu'une fois sa santé perdue, c'est un homme fini; il ne peut plus être cultivateur. Combien de cultivateurs jeunes encore, je connais qui se voient obligés de vendre leurs terres et sont condamnés à un repos forcé.

Pendant les chaleurs, le cultivateur court risque aussi de perdre un profit considérable, s'il ne fait pas attention aux choses suivantes: Il doit voir à ce que ses vaches aient toujours à leur disposition de l'eau courante, c'est essentiel.

Les vaches qui s'abreuvent d'une eau croupie, puisée dans un trou boueux ne peuvent donner d'aussi bon lait et en aussi grande quantité que celles qui s'abreuvent à une eau claire et courante. Un autre point essentiel, pour le cultivateur qui veut faire du beurre avec ses vaches, c'est de leur donner du sel à leur gré.

Le sel est aussi indispensable aux vaches durant l'été que l'eau et la nourriture. On a vu des vaches mourantes, par suite du besoin pressant qu'elles avaient de sel. Cependant beaucoup de cultivateurs pensent qu'il n'est pas nécessaire de donner du sel aux vaches, qu'elles peuvent fort bien s'entretenir sans cela.

Pour les convaincre de leur erreur, je leur raconterai une expérience qu'un agronome anglais distingué a faite dernièrement à ce propos. Il a pris une de ses meilleures vaches laitières et l'a privée de sel une semaine seulement. Au bout de ce temps, la vache avait diminué de 15 pour cent en lait, et chose remarquable, le lait qu'elle rendait avant qu'elle fût privée de sel. Cette expérience corrobore entièrement ce que dit sur ce sujet une de nos meilleures autorités canadiennes dans l'industrie laitière, le professeur Robertson.

Cultivateurs, rendez-vous donc à l'évidence et ne privez plus vos vaches du sel qui leur est si nécessaire pour les maintenir en bonnes conditions et en parfait état de santé. Il faut aussi se rappeler que dans les chaleurs le fumier perd presque toute sa valeur à être exposé à un soleil brûlant; il faut nécessairement le recouvrir de terre.

Le cultivateur digne de ce nom, a dû se choisir, dès le printemps, un endroit propice dans un coin de sa cour, où il jettera durant les chaleurs tous les déchets de sa cuisine, les eaux sales, les eaux de savonnages, etc.; de temps en temps il jettera à cet endroit quelques pelletées de terre de savane, terre noire. A l'automne, il possédera un magnifique tas d'engrais qui possédera plus de deux fois la valeur du fumier d'étable ordinaire. Ce compost enrichira la prairie et concourra beaucoup à remplir la grange et partant, à enrichir le cultivateur

qui se sera donné la peine de le faire. Combien, cependant, y aura-t-il de cultivateurs, dans la province de Québec qui prendront cette peine, il serait intéressant d'en connaître le nombre.

Voici ce que dit une haute autorité forestière sur la destruction des forêts aux Etats-Unis: "C'est pénible de constater que les forêts de l'Union diminuent annuellement, par les feux des forêts, par les vols et le pillage qui s'y commettent journellement, d'une valeur de dix à vingt millions de piastres; cela par défaut d'une bonne et saine administration gouvernementale. Le pin blanc est presque entièrement disparu de nos forêts, d'autres essences précieuses ne tarderont pas à suivre, et avant quelques années, si cela continue, nos forêts ne seront plus qu'une vaste ruine plutôt nuisible qu'utile; car elles ne serviront plus qu'à être le foyer d'incendies désastreux."

Ne dirait-on pas que cette autorité forestière américaine écrit pour la province de Québec? Qu'en dites-vous, amis lecteurs? Un correspondant du Rural New-Yorker prétend avoir trouvé le secret de chasser complètement des feuilles de concombre, du melon, de la citrouille, les mouches jaunes qui causent parfois des dommages considérables. La chose est si facile à faire et coûte si peu que tout amateur ou jardinier doit au moins l'essayer. C'est tout simplement de prendre du plâtre et d'y répandre une quantité suffisante de thérébentine pour qu'il acquière une forte odeur de cette essence. Une cuillerée de thérébentine pour deux ou trois gallons de plâtre est certainement suffisante. Du moment que le plâtre est fortement imprégné de l'odeur de la thérébentine, on le répand sur chaque fosse de melon ou de concombre; une pincée pour chaque fosse suffit. La mouche jaune a une telle aversion pour cette odeur qu'elle disparaît comme par enchantement. Le jardinier qui donne cette recette dit qu'il s'en sert depuis dix ans et qu'elle est infail-

Un correspondant du Rural New-Yorker prétend avoir trouvé le secret de chasser complètement des feuilles de concombre, du melon, de la citrouille, les mouches jaunes qui causent parfois des dommages considérables. La chose est si facile à faire et coûte si peu que tout amateur ou jardinier doit au moins l'essayer. C'est tout simplement de prendre du plâtre et d'y répandre une quantité suffisante de thérébentine pour qu'il acquière une forte odeur de cette essence.

Un autre point essentiel, pour le cultivateur qui veut faire du beurre avec ses vaches, c'est de leur donner du sel à leur gré. Le sel est aussi indispensable aux vaches durant l'été que l'eau et la nourriture. On a vu des vaches mourantes, par suite du besoin pressant qu'elles avaient de sel. Cependant beaucoup de cultivateurs pensent qu'il n'est pas nécessaire de donner du sel aux vaches, qu'elles peuvent fort bien s'entretenir sans cela. Pour les convaincre de leur erreur, je leur raconterai une expérience qu'un agronome anglais distingué a faite dernièrement à ce propos. Il a pris une de ses meilleures vaches laitières et l'a privée de sel une semaine seulement. Au bout de ce temps, la vache avait diminué de 15 pour cent en lait, et chose remarquable, le lait qu'elle rendait avant qu'elle fût privée de sel. Cette expérience corrobore entièrement ce que dit sur ce sujet une de nos meilleures autorités canadiennes dans l'industrie laitière, le professeur Robertson. Cultivateurs, rendez-vous donc à l'évidence et ne privez plus vos vaches du sel qui leur est si nécessaire pour les maintenir en bonnes conditions et en parfait état de santé. Il faut aussi se rappeler que dans les chaleurs le fumier perd presque toute sa valeur à être exposé à un soleil brûlant; il faut nécessairement le recouvrir de terre. Le cultivateur digne de ce nom, a dû se choisir, dès le printemps, un endroit propice dans un coin de sa cour, où il jettera durant les chaleurs tous les déchets de sa cuisine, les eaux sales, les eaux de savonnages, etc.; de temps en temps il jettera à cet endroit quelques pelletées de terre de savane, terre noire. A l'automne, il possédera un magnifique tas d'engrais qui possédera plus de deux fois la valeur du fumier d'étable ordinaire. Ce compost enrichira la prairie et concourra beaucoup à remplir la grange et partant, à enrichir le cultivateur

Nouvelles Diverses.

UN LIVRE DE GENEALOGIE SUR LES CHEVAUX CANADIENS.

On sait qu'une commission a été chargée d'ouvrir un livre de généalogie pour les chevaux canadiens. L'objet de cette mesure est de sauver du naufrage, si c'est possible ce qui reste encore de notre cheval de race canadienne.

La commission fait un appel chaleureux à tous ceux qui portent un intérêt quelconque à l'élevage des chevaux, et lui sollicite de lui aider à découvrir les sujets dont elle a besoin.

Si cette commission rencontre un peu de bonne volonté de la part du public, elle espère encore reconstituer et même améliorer notre petit cheval canadien.

UN TROTTEUR CÉLÈBRE.

Le célèbre trotteur "Factory Boy" de M. Fred. A. Camira, a gagné la bourse de \$1000, le 26 juin dernier à Montréal, en 2.24 minutes.

Le 2 de ce mois, le même cheval gagnait à Coaticook, la bourse de \$400 en 2.25.

Le 4 juillet, à Lancaster, N.H., la bourse de \$500 en 2.25.

Factory Boy doit trotter sous peu à Springfield, Mass.

Voilà un cheval qui est en train de conquérir la célébrité.

NOUVEL EMPLOI DES POMMES DE TERRE.

La pomme de terre a déjà servi à bien des usages; non-seulement on la mange, on en fait de la féculé ou la distille pour en faire l'eau de vie, ou la durcit pour faire de l'ivoire, etc., etc., mais encore on s'en sert pour remplacer le savon dans le lavage des étoffes. Le directeur d'une grande buanderie parisienne a mis de côté le savon, la soude et les poudres à nettoyer, et ne se sert que d'eau et de pommes de terre bouillies; il paraît que cela réussit parfaitement et que, sans l'aide d'aucun alcali, le coton et la laine sont admirablement bien blanchis dans son établissement. Certes, Parmentier ne se doutait guère, quand il introduisit en Europe le tubercule américain qu'il destinait à l'estomac des gourmets, que son fameux légume servirait un fin de

compte à laver les nappes et les serviettes après avoir paru dans le repas.

Exposition régionale de l'Assomption

L'ASSOMPTION, mars 1890

Au Président et aux Directeurs des Sociétés d'Agriculture des comtés de Deux-Montagnes, Laval, Terrebonne, Montcalm, Joliette, Berthier, Maskinongé et St-Maurice.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que la Société d'Agriculture du comté de l'Assomption a résolu de tenir les 3 et 4 septembre prochain à l'Assomption, une exposition régionale à laquelle sont cordialement invitées à prendre part les Sociétés d'Agriculture des comtés suivants: Deux-Montagnes, Laval, Terrebonne, L'Assomption, Montcalm, Joliette, Berthier, Maskinongé et St-Maurice, à condition que les dites sociétés souscrivent respectivement au fonds de l'exposition la somme de cent dollars (\$100) à l'exception des sociétés Nos 2 de Terrebonne et No 2 de Joliette pour lesquelles la souscription est fixée à chacune cinquante dollars (\$50). Moyennant cette souscription collective, tous les membres de ces sociétés sont admis à concourir gratuitement dans toutes les classes, comme dans leur propre concours de Comté.

Mais comme aucune des dites sociétés n'est tenue de souscrire, l'Exposition est ouverte à toutes autres personnes, membres ou non des sociétés d'Agriculture qui ne souscrivent pas, et résidentes dans les limites des susdits comtés pourvu qu'elles paient un droit d'entrée de:

- Par chaque tête chevaline... \$1.00
" " " bovine..... 0.50
" " " ovine ou porcine..... 0.25
Pour un nombre d'entrées dans la classe de la basse-cour..... 0.50
Pour chaque dix entrées, ou fraction de dix, dans les autres classes ou départements..... 1.00

La liste des prix offre un montant de trois mille piastres en chiffres ronds.

Nous osons compter sur votre zèle concours, comme vous pouvez compter sur notre plus cordial accueil.

Vos bien dévoués serviteurs, les directeurs de la Soc. d'Agric. du comté de l'Assomption, Par le Secrétaire, (Signé) I. J. A. MARSAU.

Mgr Labelle à Rome

Nous détachons d'une correspondance de l'Echo de l'Ouest l'Extrait suivant que nos lecteurs ne verront pas sans intérêt:

Vous avez peut-être appris qu'un journal l'Italie avait sérieusement turlupiné le distingué ecclésiastique au sujet de sa mission et sa manière à Rome.

Voici la lettre que Mgr Labelle adressait au rédacteur de l'Italie, le 22 mai. Je la coupe du Moniteur de Rome qui l'a reproduite avec l'enquête suivante:

"Mgr Labelle, l'éminent protonotaire apostolique qui remplit à Québec les fonctions de ministre de l'agriculture, du commerce et de la colonisation et qui se trouve depuis quelque temps à Rome, comme nous l'avons annoncé, vient d'adresser au directeur du journal l'Italie, la lettre suivante datée du 20 courant. Nous la reproduisons d'après ce journal qui l'a publiée hier soir: "Dans votre journal de ce jour, Justus a fait sur mon compte, mon gouvernement et mon pays, sans doute sur la foi de ses correspondants ou autrement des erreurs que je crois devoir rectifier dans vos colonnes.

"Je ne suis pas venu à Rome pour déposer le denier de St-Pierre de qui ce soit, mais je me suis présenté ici aux pieds de Sa Sainteté pour la remercier cordialement de ses faveurs et bontés envers moi et lui renouveler les témoignages de mon estime, de mon affection et de mon admiration comme un enfant dévoué et soumis.

"Quoique vous en disiez, le Canada, quand il s'agit du Saint-Père, sait délier les cordons de sa bourse avec joie et même fournir avec bonheur, de bons soldats pour le défendre.

Le gouvernement de Québec est assez généreux pour donner un traitement honorable à ceux qui ont une mission de sa part pour servir noblement ses intérêts en Europe. Dans ma lettre de créance, il n'a pas mis de limite à sa générosité. Il avait confiance que je saurais en faire un bon usage.

"En conséquence, je n'ai pas encore été obligé de solliciter des grâces auprès des banquiers de ce continent, au contraire, je les ai enrichis par mes dépôts.

Vos observations, je l'espère, auront pour moi ce bon résultat: ce sera de me délivrer de ces solliciteurs qui frappent sans cesse à ma porte, parce que, disent-ils, votre gouvernement les a dépouillés de leurs biens.

"Sous ce rapport, vous m'avez rendu service, et je vous en remercie.

"Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération."

A. Labelle, P.



On recevra à ce Bureau, jusqu'à lundi le 11 août prochain, des soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire de l'Exposition "Soumission pour Charbon, Edifices Publics." Pour la fourniture de charbon aux Edifices Publics de l'Etat.

On pourra obtenir une formule de Soumission, ainsi que toute information nécessaire en s'adressant à ce Bureau après mercredi le 16 courant.

Les soumissionnaires sont avertis qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit faite sur la formule imprimée qui sera fournie, et signée de leurs mains. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté égal à cinq pour cent du montant qui y est mentionné, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Le chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement; il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée. Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. GOBEIL, Secrétaire. Dépt. des Travaux Publics, Ottawa, 14 juillet 1890.

R. G. GAUCHER,

MARCHAND DE

Ferronneries,

QUINCAILLERIES,

Peintures, Huiles, Vitres,

ETC., ETC.

Spécialité: La Peinture en Caoutchouc de A. A. WILSON.

219 & 221,

RUE SAINT-PAUL,

Coin de la Place Jacques-Cartier.

MONTREAL.

HOTEL BARCELO,

SAINT-JEROME.

Table de libre classe et repas à toute heure.

Pension à la semaine à prix modéré.

M. BARCELO désirent abandonner les affaires pour cause de santé, offre à vendre ou à échanger pour propriété de ville, son magnifique hôtel. Il y a un marché de avantageux à faire pour quiconque désirerait ouvrir un magasin ou tenir un hôtel. S'adresser sur les lieux, à Ant. Barcelo, St-Jérôme, ou à M. Thibodeau, 1203 rue Ste-Catherine, Montréal.

W. H. SCOTT MAGASIN DU BON MARCHÉ Rue St-Jérôme près du pont en face de la Banque du Peuple, SAINT-JEROME.

Le soussigné informe le public qu'il a toujours en main un assortiment complet de MARCHANDISES SECHES pour toute saison. Une spécialité dans les INDIENNES, les COTONNAGES, les ETOFFES A ROBES, patrons les plus nouveaux, etc., etc. Le tout au plus bas prix. Il n'y a rien de plus sûr que de faire une visite pour se convaincre des bas prix qui règnent dans cet établissement.

Aussi moulins à battre cribes et râteaux, qui proviennent du fonds de banqueroute de Joseph Limoges, pour être vendus à des conditions plus faciles que ne s'est encore jamais vu. C'est une chance offerte aux cultivateurs.



Aux Annonceurs dans la "Gazette"

Les personnes qui enverront des annonces pour être insérées dans la Gazette du Canada, voudront bien observer les règles suivantes:

1o Adressez: "La Gazette du Canada Ottawa, Canada."

2o Indiquez le nombre d'insertions requises.

3o Remettez invariablement les prix de telles annonces avec celui d'un numéro de la Gazette, comme il est expliqué plus bas, autrement elles ne seront pas insérées. Les prix sont: dix cents par ligne pour la première insertion, et cinq cents pour les insertions subséquentes, chaque chiffre comptant pour un mot. Aucune annonce n'est publiée pour moins qu'une piastre. Les abonnés remarqueront aussi que l'abonnement de \$1.00 par année est invariablement payable d'avance et que la Gazette sera retranchée à l'expiration du terme payé ainsi d'avance. On charge 10c par numéro et lorsqu'on en a besoin de plus d'un il faudra payer également le même prix pour chacun de ces numéros.

BROWN CHAMBELLIN Imprimeur de la Reine Bureau de l'Imp. de la Reine 1er avril 1886.

FABRIQUE DE Meubles et de Rouets



P. L. Y. VEZINA

RUE ST-JEROME | ST-JEROME MAGASIN (En face de l'Hôtel Barsalou)

Sideboards, Tables, Canapés, Chaises, Sets de salon, Sets de chambre, etc., etc. Rouets, Moulins à laver, etc., etc.

Toujours en mains, Bois préparé pour bâtisses, tels que Moulures et Tournage, Découpage, Plainage, Fixtures, et se chargera aussi de tous ouvrages quelconques y compris menuiserie de maisons et d'église, etc., etc.

Achats de bois de toutes sortes, soit sciés ou en billets, au plus haut prix. Ancien Moulin de M. G. LAVIOLETTE, Voisin de M. Pepin.

Le chemin est ouvert en face de la montée de Montigny. 5 a. 1a



Statut du Canada ET PUBLICATIONS OFFICIELLES.

Les Statuts et quelques-unes des publications du Gouvernement du Canada sont en vente à ce bureau, ainsi que certains actes séparés. Une liste de prix sera envoyée sur demande. Les Statuts Révisés sont maintenant prêts. Prix de deux volumes, \$5.00.

B. CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie

Département des Impressions et de la Papeterie Publique Ottawa, 13 mars 1890.

T. A. VIGEANT, Horloger et Bijoutier

Agent de R. A. Taupier. Offre au public tout un Stock de Banqueroute de Bijoux à 50c, dans la piastre et tient toujours en main un assortiment de Montres, Horloges, Bijouteries. Jones de Mariage et Lunettes, Montre, Horloge et Bijouterie difficiles réparés avec soin et à bas prix. Tout ouvrage est garanti.

ST-JOVITE Comté de Terrebonne,

PIERRE SIMARD SUCESSEUR

W. E. ELLIOTT

MAGASIN

D'Épicerie, Vins, Liqueurs, Graiss, PROVISIONS, FAIENCE, COIN DES RUES

St-George et Ste-Anne

Batisse Hill 111

E. GIBAULT

MAGASIN

d'Épicerie, Vins, Liqueurs, Graiss, PROVISIONS, FERRONNERIES, FAIENCE, CHAUSSURES, Etc

COIN DES RUES

Jacques-Cartier et Dumont (Batisse Hervieux.)

St-Jérôme, 2 janvier 1882

Gaucher et Telmosse

IMPORTATEURS DE Vins, Liqueurs, Epicerie

242, 244 et 246 rue Saint-Paul

VIS-A-VIS LA RUE ST-VINCENT

Département des Provisions: Nos. 87, 89, 91 et 93 rue des Commissaires

MONTREAL, P. Q. 12 Avril 91-a.

Distribution de Prix 1890.

LIBRAIRIE J. B. ROLLAND & FILS

Les maisons d'éducation et MM. les Commissaires d'écoles, voudront bien se rappeler que notre librairie offre l'avantage de l'assortiment le plus complet de livres de récompenses pour les

Distribution de prix et examens étant composé de riches collections aux formats divers, reliures et cartonnages nouveaux et des plus élégants; ainsi qu'un grand choix de LIVRES de PRIERES, OUVRAGES CANADIENS richement cartonnés, imagerie et articles convenables pour récompenses.

Les commandes qui nous seront transmises par la poste seront exécutées avec le plus grand soin, mais on voudra bien donner tous les renseignements possible sur le nombre des écoles, la division des classes, la quantité et la valeur des livres, etc., qu'on a intention de donner comme premiers, deuxième et troisième prix, etc.

LIBRAIRIE J. B. ROLLAND & FILS 6 a 14, rue Saint-Vincent, 25 j. 89 MONTREAL.

BANQUE

Ville-Marie

—AGENCE DE—

STE-THERESE.

Prête sur BILLETTS, reçoit les argents en DEPOT quelqu'en soient le montant, paie l'INTERET sur ceux à terme, et fait en général toutes les TRANSACTIONS DE BANQUE.

Bureau ouvert de 10 h. A. M. à 3 h. P. M.

Ferme le samedi à 1 h. P. M.

M. BOINVENT, Gerant.

NOTA: Le bureau de la Banque Ville-Marie, de St-Jérôme, étant transporté en l'Etude du Notaire soussigné, qui est nommé pour en régler les affaires encore pendantes.

JOS. E. PARENT, N. P., St-Jérôme

EDOUARD CLARK,

BOUCHER

ETAL NO. 1, | MARCHÉ ST-JEROME.

M. Clark aura toujours pour servir ses pratiques des viandes fraîches de toutes sortes et de premier choix. Votre commande est respectueusement sollicitée.